



Ordre du jour du Conseil Communal

Séance du 30 avril 2021

Madame, Monsieur,

Conformément aux articles L1122-11 L1122-12, L1122-13 et L1122-14 du code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du **Conseil communal** qui aura lieu à la Salle de l'Office du Tourisme rue Grande 21A - 6927 TELLIN, **le 30 avril 2021 à 18 heures 00.**

Ordre du jour

Séance publique

Technique

1. *PP - 830 - Agréation des dispositifs de protection réalisés conformément au "Règlement technique concernant les installations intérieures" élaboré par Belgaqua - Approbation*

Finance - Comptabilité

2. *CV - 830. Règlement relatif à la prime pour l'extension de la distribution d'eau – Approbation*

Population / Etat-Civil

3. *MR-146.971 - Création de nouvelles dénominations de rue à Bure - Approbation.*

Communication - Autorisations

4. *MR - Communication effectuée au Conseil Communal conformément aux dispositions de l'article 4 du R.G.C.C.*

Intercommunales-Associations-Fabriques

5. *MR-185.5 Fabrique d'Eglise Notre-Dame de l'Assomption de Resteigne - Modification au tableau de composition du Conseil de Fabrique et du Bureau des Marguilliers - Approbation.*

6. *MR-185.3 Fabrique d'Eglise de Bure - Comptes 2020 - Prorogation du délai de tutelle - Approbation.*

7. *MR-185 Fabrique d'Eglise de Bure - Elections périodiques d'avril 2021 - Approbation.*

Patrimoine

8. *SC - 506.II - 2021 - Achat d'emprises pour la sécurisation des besoins en eau pour la Commune (conduite SWDE) - Approbation*

9. *SC - 57 - Vente d'un terrain sur domaine public - Rue St-Joseph à TELLIN - Mandat de vente CAI - Approbation*

Recettes

10. *BP - 487 - Financement du service extraordinaire - Exercice 2021 – Consultation - Approbation*

Enseignement

11. VG-551 Enseignement - Tableau des emplois vacants 2020-2021 - Approbation

Séance à huis clos

Enseignement

12. VG - 397.2 Personnel enseignant - Ratification des délibérations du collège du 19 avril 2021

Fait à Tellin, le 21 avril 2021

Par le Collège Communal,

LAMOTTE A.



La Directrice générale



DEGEYE Y.



Le Bourgmestre

En vertu de l'article 21 du Règlement d'Ordre Intérieur du Conseil Communal, la Directrice Générale et le Directeur Financier se tiendront à la disposition des conseillers communaux afin de leur donner des explications techniques nécessaires à la compréhension des dossiers :
Sur rendez-vous auprès de la Directrice Générale au 0495/20.25.10.